

L'Edito de Madame Le Maire



Chères Woignarusiennes, Chers Woignarusiens,

Bonne et heureuse année 2022 !

Le contexte sanitaire n'a pas permis d'organiser le 9 janvier la traditionnelle cérémonie des vœux à la population. C'est par l'intermédiaire de ce bulletin que j'ai le plaisir de vous présenter, à titre personnel et au nom de la municipalité, nos vœux les plus sincères de bonne et heureuse année 2022 : que l'an nouveau vous permette de réaliser vos projets personnels et professionnels, qu'il vous apporte joie, bonheur et préserve votre santé.

Je ne puis commencer mon propos sans avoir une pensée toute particulière pour nos concitoyens décédés en 2021 (au nombre de 8), pour leurs familles. Je n'oublie pas non plus les personnes malades, fragiles ou placées dans l'isolement, la précarité.

Ce début d'année 2022, tout comme les deux années précédentes, est marqué par la crise sanitaire et ses multiples répercussions tant dans notre vie quotidienne que professionnelle : sommes-nous rentrés dans le cercle vicieux d'une pandémie évolutive avec de multiples rebonds possibles ?

Le bulletin municipal expose régulièrement les travaux réalisés. J'en profite pour mettre en avant les employés municipaux, toutes catégories confondues, qui accomplissent leurs missions de service public avec dévouement et en étroite collaboration avec les élus. Dans ce registre, je citerai la tenue du secrétariat de mairie dans un univers en perpétuel mouvement (ex : la nouvelle norme comptable, la dématérialisation de plus en plus aigüe) ; l'ensemble des actions développées par nos agents techniques pour l'entretien des espaces verts, le fleurissement des entrées du village et des hameaux, l'entretien du cimetière, l'entretien et la rénovation des bâtiments communaux ; les activités menées à l'école par notre personnel dédié.

Je souhaite remercier également tous les acteurs qui participent à la vie économique de notre village ; les associations par la mise sur pied de multiples manifestations, sans oublier notre corps de sapeurs-pompiers volontaires et l'harmonie municipale qui participent à toutes les manifestations patriotiques. Souhaitons-nous de retrouver au plus vite le déroulement normal des manifestations prévues au calendrier des association 2022 (à découvrir dans ce bulletin).

Je tiens tout naturellement à mettre en avant le travail accompli par Madame MASSON – directrice de l'école « Arc en ciel » et son équipe, qui œuvrent au quotidien dans des conditions des plus particulières. Au détour, je remercie Franck et Alain qui assurent le service restauration.

Les premières informations lues dans la presse, cette semaine, laissent à penser que la rentrée de septembre 2022, contrairement à celle de 2021 ne devrait pas subir de réorganisation pédagogique..... Croisons les doigts

Au travers de ces lignes, je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants. Je précise que la remise des cartes cadeaux aux diplômés et aux parents des nouveaux nés 2021 se déroulera le samedi 12 février 2022 – 11 heures à la salle des fêtes.

J'en viens maintenant à aborder des projets inscrits pour 2022 : Sont concernés :

L'Ecole :

- . Remplacement de 2 fenêtres, 2 portes de service, 14 volets roulants (espace dortoir).
- . Achat de matériel informatique (6 PC, 3 TBI) et l'installation de la fibre et du Wifi.

Les bâtiments communaux :

- . Remplacement de 2 portes sectionnelles métalliques

La salle des fêtes :

- . Réfection d'une zone de toiture (étanchéité) et remplacement de gouttières

Mairie :

- . Remplacement de 6 fenêtres

Il est à noter que la réalisation des éléments énumérés ci-dessus est étroitement liée à l'octroi de subventions soit par le département (dotation pour les communes de – 1000 habitants) et/ou de l'État (au titre de la dotation des Équipements des Territoires Ruraux).

Éclairage public

- . Remplacement de l'éclairage public actuel par des LED avec un prévisionnel des économies en termes de consommation et de maintenance (subvention demandée auprès de la FDE80).

Voirie

- . Rénovation de la portion reliant la Rue Alin à Blondin (compétence du SIVOM)
- . Réfection rue Barre Duquesne au niveau « des traversées de caniveaux en pavés de route » (compétence du SIVOM).

Gestion des eaux pluviales

- . Curage du puits situé rue Barre Duquesne

Information-Communication

- . Conception d'un nouveau site internet.

C'est aussi pour moi l'occasion de souligner l'implication et le travail fourni des adjoints, des conseillers municipaux pour la bonne vie de la gestion communale.

+ + + + + + + +

L'année 2022 devrait voir le lancement d'études ou de réflexions en interne quant à la rénovation de la salle des fêtes, les demandes de nos adolescents et la création d'une aire de jeu pour les petits.

Cette année 2022 sera marquée également par les travaux menés par la Communauté de Communes des Villes-Sœurs sur le plan local d'urbanisme intercommunal, cadrant le développement de l'urbanisme au niveau des 28 communes, pour les 10 ans à venir. Cela s'inscrit dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), défini au niveau du Pays Interrégional Bresle-Yères, réunissant 72 communes.

À cet effet, vous trouverez dans la rubrique Agenda, une réunion publique proposée par la CCVS, le jeudi 17 février à 18 h - salle Michel Audiard à EU.

Je ne saurais conclure cet éditorial sans évoquer une réunion qui s'est déroulée en sous-préfecture d'Abbeville, ce 31 janvier 2022, au sujet du projet d'implantation d'une aire de grand passage des gens du voyage sur le territoire communal. J'ai réaffirmé aux services de l'Etat notre désapprobation générale et démontré par de nombreux arguments le mal-fondé de ce choix.

Prenez soin de vous et de vos proches

Madame Le Maire – Dominique MALLET – En ce 31 Janvier 2022.

Achat récent d'un camion Benne

A noter l'arrivée d'un camion Benne Master 3.5 T – essieu avec roues jumelées – équipement (ridelles pour déchets verts, coffre de rangement pour outillages, signalétique spécifique, ...)

Cet achat a été motivé par « les signes de fatigue » présentés par le camion (Ford) qui affiche 140 000 kilomètres au compteur et une date de 1^{ère} mise en circulation en 2007.

Des devis ont été demandés pour une remise en état au niveau de la benne et d'un traitement du châssis contre la corrosion.



VŒUX DE BONNE ANNEE D'ASSOCIATIONS

L'Harmonie municipale, les membres du bureau et moi-même vous souhaitons une très bonne année 2022. Que celle-ci puisse réaliser vos souhaits et vous apporter surtout la santé. Dans l'attente de pouvoir partager à nouveau quelques airs de musique.



Prenez soin de vous et de vos proches.

Musicalement !

La Présidente - Corinne DAMIS



L'amicale des sapeurs-pompiers remercie tous les habitants pour leur générosité lors de la distribution des calendriers.

La crise sanitaire et l'explosion des cas de nouveaux variants ne nous ont pas permis de réaliser nos tournées dans les conditions habituelles, mais nous nous sommes adaptés aux contraintes pour le bien de tous.

L'amicale vous présente ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année en espérant pouvoir reprendre ses diverses manifestations dans un contexte sanitaire rétabli.

En attendant ce retour, prenez soin de vous et de vos proches.

Les membres de l'amicale.



Les membres du Comité des Fêtes vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année qui commence.

Que 2022 vous apporte joie, prospérité et surtout la santé.

Nous aurions dû nous retrouver pour le concours de manille le 5 février, mais au vu des conditions sanitaires, nous avons décidé d'annuler cette manifestation.

Nous vous renouvelons nos vœux, prenez soin de vous et des êtres qui vous entourent

Un concours de lecture à l'école Arc-en-Ciel

Ce vendredi 20 janvier, avait lieu un concours de lecture à l'école de Woignarue. 8 élèves y participaient : **Lola Delabye, Gabriel Gignon, Izaline Simon, Léo Miquignon, Mila Cappelier, Titouan Evrard, Ambre Jolibois et Maëva Dupont.**

Le jury était, quant à lui, composé de :

- Mesdames Damis et Pineau, membres du conseil municipal,
- Mesdames Robert et Léger, parents d'élèves,
- Mesdames Suard et Loger, enseignantes.

Les élèves avaient choisi un livre parmi une sélection. Ils devaient ensuite en choisir un extrait et le lire devant le jury. La durée de leur lecture ne pouvait pas dépasser 3 minutes.

Le jury n'a pu que souligner le travail de qualité fourni par les élèves participants.

L'équipe enseignante les félicite pour leur investissement dans ce projet et les progrès réalisés au fil des semaines.

A l'issue du concours, des petits cadeaux ont été offerts à tous les élèves.

Puis, les résultats ont été annoncés :
1- Ambre Jolibois,
2- Lola Delabye,
3- Izaline Simon.

Ambre pourra ainsi participer à la finale départementale et, nous l'espérons aux finales régionales et nationales. La finale nationale a lieu au mois de juin à Paris à la Comédie Française.

Encore un grand bravo à tous et à toutes.

La directrice
Mme Masson Stéphanie



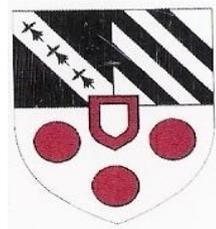
Les huit participants



Proclamation des résultats :

- 1^{ère} Ambre Jolibois (au centre sur la photo)
- 2^{ème} Lola Delabye (à droite sur la photo)
- 3^{ème} Izaline Simon (à gauche sur la photo)

La vie des associations



Union Nationale des Combattants
Reconnue d'Utilité Publique par décret du 20 mai 1920
Association UNC de WOIGNARUE



WOIGNARUE, le 24 JANVIER 2022

C'est le jeudi 20 janvier 2022 à 18h00 en salle de la mairie que les membres du bureau et l'ensemble des adhérents de l'association des Anciens Combattants se sont rassemblés pour présenter leur nouveau Président suite à la démission de M. Michel TAVERNIER lors de leur dernière Assemblée Générale du 10 décembre 2021.

Après délibération lors d'une réunion précédente qui a eu lieu une semaine auparavant, M. Raynal DARGNIER, secrétaire de l'association, a été élu à l'unanimité par l'ensemble des membres du bureau, il occupera 2 fonctions, Présidence et Secrétaire au sein de l'association.

M. Raynal DARGNIER adhérent depuis l'année 2007 a tenu à remercier l'ensemble des adhérents pour leur confiance et remercier également les 5 nouveaux adhérents qui sont :

- Mme Françoise DUVAL (associé)
- M. Jean-Pierre MALLET (soldat de France)
- M. Jérôme DAMIS (soldat de France)
- M. Olivier BIGOT (soldat de France)
- M. Jacky MORCHAIN (soldat de France)

L'association compte dans son effectif 34 adhérents, c'est 10 Anciens Combattants, 1 OPEX, 4 veuves d'Anciens Combattants, 18 Soldats de France et une associée.

Notre association a pour but de :

- Maintenir et développer des liens de camaraderie entre ceux qui ont participé à la défense des valeurs de la patrie
- Défendre les intérêts moraux, sociaux et matériels de ses membres
- Accueillir tous ceux qui portent nos valeurs
- Transmettre l'esprit civique, notamment auprès des nouvelles générations
- Participer au lien entre la défense et la nation
- Soutenir la défense nationale
- Tisser un réseau d'influence
- Développer l'entraide
- Défendre ses membres dans les domaines juridiques, sociaux ou humanitaires
- Perpétuer les souvenirs des combattants morts pour la France ou pour le service de la nation et servir leur mémoire (devoir de Mémoire)

Alors qu'est-ce que le devoir de Mémoire ?

Le devoir de mémoire consiste à préserver et à transmettre aux plus jeunes la mémoire et les valeurs républicaines des hommes et des femmes qui ont défendu le territoire national et ses idéaux.

La paix et l'histoire doivent être au cœur de l'apprentissage civique des générations futures.

La citoyenneté fait aussi partie de ce devoir de mémoire et chaque citoyen doit connaître et sauvegarder l'héritage des Anciens Combattants.

Constitution du bureau :

M. Raynal DARGNIER	Président et Secrétaire
M. Jacques DEVILLERS	Vice-Président
M. Michel TAVERNIER	Président d'honneur
M. Jean LECLERCQ	Trésorier
M. Bernard LEGRAND	Vice-secrétaire
M. Guy LEJEUNE	Vice-trésorier
M. Michel HIBLOT	
M. Michel CAILLEUX	
M. Joël CLOZIER	



De gauche à droite :
Assis : Jean LECLERCQ, Michel TAVERNIER, Raynal DARGNIER
Debouts : Jacques DEVILLERS, Michel HIBLOT, Michel CAILLEUX

Mot de remerciements de la municipalité

La municipalité tient tout particulièrement à remercier Monsieur Michel TAVERNIER qui exerçait la fonction de Président de l'association depuis le 20 janvier 2015 ; et tout naturellement Monsieur Raynal DARGNIER qui a repris le flambeau ainsi que les membres du bureau, installés dans leur fonction respective via l'assemblée de ce 20 janvier 2022.

Commission « Gestion du marais »

La commission du marais s'est réunie le mercredi 05 janvier 2022 à 18H30 à la salle de la mairie en présence de l'ensemble des membres de la commission et Mme MALLET Dominique, Maire de la commune.

Les travaux de la commission ont débuté par l'exposé d'une demande faite auprès de la mairie, d'un adjudicataire au 2^o tour de la hutte « des dunes » ; celui-ci n'étant plus en situation d'honorer ladite location.

Après échange avec cette personne, le demandeur propose de se faire remplacer par une personne de sa connaissance pratiquant la hutte avec lui. La commission, après consultation du cahier des charges et réflexion, décide d'autoriser ce remplacement. Le nouvel adjudicataire devra se rendre à la mairie afin de signer le cahier des charges et son engagement jusqu'à la fin du bail.

Pour faire suite à la dernière commission, un modèle d'un futur règlement et préconisations concernant le marais et les huttes communales a été présenté. Après lecture, quelques modifications ont été apportées. Celui-ci sera présenté lors du prochain Conseil municipal pour son adoption et transmis aux adjudicataires pour affichage dans les huttes.

Par ailleurs, un arrêté communal concernant l'interdiction de faucarder les plantes aquatiques (roseaux, algues, mousses,.....) dans les mares et étangs à vocation cynégétique sera pris.

Cet arrêté a pour but de sauvegarder la faune pendant la période de reproduction. Celui-ci sera envoyé à tous les propriétaires de hutte de la commune et s'appliquera dès cette année et pour la période allant du 15 mars au 15 juillet.

Concernant la réfection des chemins, celui dénommé « chemin de Woignarue », allant de la falaise morte à la digue devrait être prolongé avec notamment la remise en état du fossé. Nous attendons la venue de l'Association des Bas-Champs durant ce printemps avec des conditions climatiques plus favorables.

D'autres chemins seront également entretenus ou refaits suivant les besoins et l'état de détérioration de ceux-ci. Nous sommes actuellement en discussion avec l'Ets DUMEGE qui possède un nouveau matériel pour la réfection des chemins.

Pour la barrière située en bas de la falaise morte, elle sera remontée au niveau de l'ancien chemin d'accès, réhabilité. Ces travaux seront assurés et financés par le Syndicat Mixte Baie de Somme. Dommage toutefois que le talus interdisant le passage direct dans la descente de la falaise ait été ouvert afin d'obtenir un accès plus direct. Cette option, prise aux dépens de la commune, entraînera un travail supplémentaire aux employés communaux.

Piste cyclable : Le Syndicat Mixte Baie de Somme propose de transformer ces chemins en « voie verte ». Cette nouvelle dénomination entraînerait une interdiction aux véhicules motorisés d'emprunter ces axes ainsi que des contraintes supplémentaires. Mesure qui n'est pas partagée par la Commission. Une réunion a d'ailleurs eu lieu quelques jours plus tard au Conseil Départemental à Amiens avec les organismes agricoles (Chambre d'agriculture et FDSEA). Les élus communaux et représentants agricoles présents ont signifié au Président du Syndicat Mixte Baie de Somme leurs désaccords sur ce sujet.

Mme le maire informe la commission de l'implantation possible d'une aire de passage pour les gens du voyage sur notre commune. L'ensemble des personnes présentes s'oppose bien sûr à ce projet et propose la mise en place d'une pétition signée par les habitants et la constitution d'une association pour la sauvegarde de notre village. Propositions qui évolueront suivant l'avancement du dossier.

Pour la commission

Christophe DEVILLERS

Autre expression de la vie communale

Promotion de la langue picarde !

La commission communale Communication a sollicité Monsieur Maurice CAILLEUX, pour la rédaction d'un article en Picard. Deux articles parus dans d'anciens bulletins (2001 et 2002) ont guidé la démarche.

Maurice CAILLEUX a répondu favorablement à l'invitation !

Dans l'article qui suit, l'auteur s'est appuyé sur des souvenirs d'enfance, pour sa part dans les années soixante alors qu'il vivait avec ses grands-parents qui eux étaient nés en 1896 et 1898.

Pour ces derniers, la langue picarde était couramment employée dans la vie de tous les jours.

Au détour, Maurice CAILLEUX remercie Monsieur Jean-Mary THOMAS d'avoir participé à la mise en forme du texte et d'y avoir apporté une touche fleurie !

Souvenances éd pus d'quarante énières d'no poèyis d'Wégnérue.

Tous les jours in m'in allant brucheu à Onivo par Hautebut, j'ém disouais qu'a srouot bien, qu'un jour, éj prinche chol cavée pour alleu vir Wégnérue. J'avoais pétète seize, dix sept ans, mais j'én y avoais point coèr été.

Ch'est in soéssante treize o bien quatore équ j'ai foais min preumieu voèyage. In arrivant éj trouvouos rédeux chés tchotes rues point lergues du tout ; dins l'rue Barre Duquesne y avouot des hayures éd chaque coté pis dins ch'bout , pour és croéseu à deux, o dvoèmes nos mette in biais pis rintreu no panche ! I feut dire qu'apreu chés quate écmis d'chol rue d'éch Molin i n'y avouot qu'ène moaison et pis deux fèrmes dins ch'bout.

Dins chu cmin Cagnette étouot quasimint du meume père : quiques moésons à geuche, au mitan pis dins ch'bout à d'où qu'i y avouot étou ène fèrme
Dins l'rue d'chol mairie coère père : un grand barrage éd long un bout dvant chol mairie et pis, in suivant à geuche, ch'gardin avec ène pieute clôture un molé débistraque alintour d'éch débit él long d'chol route.

Tout preu d'chol cour d'école, à droète, o voéyouot un gros batimint in teules ondulées pour chés pompieus pis pour chés ouvrieus d'no commeune qui z'y ringeouét't leus otis.

Éd l'eute coté d'éch débit, y avouot quiques vieilles batisses in planches, et pis dz'eutes in molé démanglées pis d'bistincoin lo qu'il est ch'parking inhui.

Achteure tous chés moaisons i sont bien indiminchées pis chétlo in ruines i z'ont té déhansées. Tant miu !

O z'avoèmes étou un terrain d'fotbal mais point al meume plache qué chtileu d'inhui.

Il étouot rue Allin, apreu ch'croésmint d'él rue Blondin, dins chol terre à main geuche.

Chés vestiaires i n'étoouét't point d'chés pus modernes mais ch'étoouot l'début d'éch t'échipe éd Wégnérue hansée par Léandre Acoulon.

Inhui Wégnérue il o évolué, i s'o modernisé. Tous chés municipalités qui z'ont tnu ch'cordieu dpis cht'époque lo, i n'ont point compté leus z'heures pour foaire, lo qu'étoouot prioritaire, tout chl'ouvrage qu'i povoè'tt eslon leus acatouères bien intindu.

J'én peux mie vo tchitteu conne o, alors éj vo souhaite ène boéne énière, ène boéne sinté pi, conne est d'actualité, espérons qu'2022 al fuche chol daraine énière avec éch meudit Covid lo.

Brucheu : travailler - Éj prinche chol cavée : je prenne le chemin creux – Hayures : haies -

O dvoèmes : nous devons - Quasimint du meume péré : presque pareil –

Débistrique : en mauvais état – Débit : bistrot – Démanglé : détérioré – Indiminché : bien arrangé – Déhansé : démonté – Hansé : créé, construit - Qui z'ont tnu ch'cordieu : qui ont dirigé –

Acatouères : moyens financiers.

Maurice CAILLEUX

Remarque : une récente circulaire à paraître, du ministère de l'Education nationale sur les langues et les cultures régionales, inscrit le picard sur la liste des langues pouvant désormais être enseignées « dans des écoles et des établissements de notre académie, dans le cadre des horaires habituels des élèves et dans le respect des programmes de langues vivantes ». Dans la foulée de cette annonce, le département de la Somme, par la voix de son Président, a indiqué « vouloir accompagner en 2022 les communes qui se lanceront dans des actions de valorisation de la langue picarde, en lien avec l'Agence régionale de la langue picarde ».

Il apparaît que la langue picarde, pratiquée par environ 1 million de personnes parmi les 5 départements de notre région, est considérée par l'UNESCO comme une langue « sérieusement en danger ».

Communication de la communauté de Communes des Villes Sœurs

A chaque container ou emballage son contenu

Sur la base de remontées d'informations de la CCVS, il est rappelé de bien respecter les consignes contenues dans le guide du tri * fourni par la CCVS en ce qui concerne la collecte des ordures ménagères par rapport au multiflux (emballages plastiques, cartonnets, métalliques, papiers....).

*A toutes fins utiles, le guide du tri et le calendrier rattaché à la commune sont téléchargeables sur la page dédiée : <https://www.villes-soeurs.fr/collecte-des-dechets/>

Nota : les habitants de Woignarue n'ayant pu s'approvisionner en sacs jaunes translucides (1 rouleau de 25 sachets par personne au foyer), pour la collecte des emballages et du papier sont invités à passer en mairie.

À retenir que des contrôles sont déployés sur tout le territoire communautaire (les 28 communes) pour vérifier le contenu des sacs jaunes / ceux des ordures résiduelles (ménagères).

La présence de déchets indésirables retrouvés à l'intérieur des sacs entraîne le refus de collecte.

Pour le verre, il convient de continuer à aller le déposer dans les points d'apports volontaires mis à disposition sur le territoire communal.

PAPIERS EMBALLAGES



MULTIFLUX



Communication de la communauté de Communes des Villes Sœurs- Suite



Les ateliers numériques

Les mardis de 14h à 16h
à la Communauté de Communes des Villes Sœurs
12 avenue Jacques Anquetil • 76260 EU.

Pour les débutants !
Premiers pas numériques :

en 3 séances, connaître les bases d'utilisation d'un ordinateur, d'internet et de la messagerie.

GRATUIT - SUR INSCRIPTION

Places limitées et inscription obligatoire
auprès de la Maison des Services Publics (MSP)
02.27.28.05.91 msp@villes-soeurs.fr



www.villes-soeurs.fr

Dessignons le territoire de demain !

RÉUNION PUBLIQUE

Plan Local d'Urbanisme **intercommunal**
valant programme local sur l'Habitat
PLUi-H

INVITATION

Judi 17 février 2022

18h, salle Michel Audiard
à Eu (76260)



JE M'INFORME ! JE PARTICIPE !

Places limitées - Inscription recommandée
plui@villes-soeurs.fr - Tél. 02.27.28.20.87.



www.villes-soeurs.fr

«MASSAGE BÉBÉ»

Lundis 21 et 28 février 2022
7, 14 et 21 mars 2022 à 10h00
à la Communauté de Communes des Villes Sœurs
12 avenue Jacques Anquetil • 76260 EU.



Vous êtes parent(s) d'un bébé de moins de 12 mois ?
Participez aux 5 séances !

GRATUIT

Atelier animé par Evelyne Rapidel
(certifiée instructrice en massage bébé par l'Association Française de Massage Bébé).

Inscription obligatoire auprès du RPE
Relais Petite Enfance
02.27.28.03.91
rpe@villes-soeurs.fr

- Le nombre de place est limité à 5 familles (sauf nouvelles consignes liées à la situation sanitaire) ;
- Le port du masque est obligatoire pour les adultes dans les locaux ;
- Lavage des mains obligatoire avant et après l'activité.



www.villes-soeurs.fr

« Portage physiologique »

porter son bébé en respectant la posture naturelle de l'enfant

28 février et 14 mars 2022
de 13h30 à 15h30
à la Communauté de Communes des Villes Sœurs
12 avenue Jacques Anquetil • 76260 EU.



Vous avez un bébé ou vous êtes futur parent ?
Participez aux 2 séances !

GRATUIT

Atelier animé par Maïna LAOUENAN
instructrice en portage physiologique
« Graine de massage », accompagnement périnatal et parental

Places limitées et inscription obligatoire
auprès du Relais Petite Enfance (RPE)

02.27.28.03.91 rpe@villes-soeurs.fr



www.villes-soeurs.fr

Relais Petite Enfance de la CCVS



Février 2022 – animations du RPE

date	lieu	animation
Mardi 1er février 10h	Centre Pastel	Donuts
Jeudi 3 février 10h	RPE	Motricité libre 
Vendredi 4 février 10h	Médiathèque Criel sur Mer	Yoga/relaxation 
Mercredi 9 février 10h	Château de Chantereine Criel sur Mer	« La maison géante »
Jeudi 10 février 10h	Bibliothèque Ault	Les Bébés Lecteurs font leur carnaval !* « Maquillage »
Vendredi 11 février 10h	Bibliothèque Etalondes	Les Bébés Lecteurs font leur carnaval !* « Déguisements »
Mardi 22 février 10h	Rayon de soleil (rue Paul Bignon)	Bougeothèque 
Jeudi 24 février 10h	Bibliothèque Beauchamps	Bébé lecteur 
Vendredi 25 février 10h	Médiathèque Le Tréport	Eveil musical 

Inscription obligatoire au 02.27.28.03.91 ou rpe@villes-soeurs.fr

Retrouvez toutes les informations du Relais Petite Enfance sur :

www.villes-soeurs.fr et Facebook RPE-CC des villes soeurs

Les animations sont ouvertes aux assistantes maternelles et gardes à domicile en priorité.

*** Pour fêter le mois des carnivals, histoires, fabrication et utilisation de maquillage. Et surtout, venez parés de vos plus beaux déguisements pour l'amusement des petits et des grands !**

A L'AGENDA :

☛ La distribution des cartes cadeaux au profit des diplômés et des nouveaux nés de 2021 se déroulera le **samedi 12 février 2022 à 11 heures, à la salle des fêtes.**

..... **À noter dès à présent**

☛ L'amicale des propriétaires chasseurs de WOIGNARUE organise en collaboration, avec la Fédération Départementale des Chasseurs, son comptage annuel de printemps :
Le samedi 12 mars 2022. RDV à 08H15 devant la salle des fêtes.

☛ Opération « **Hauts-de-France Propres, ensemble nettoyons notre région !** » le **samedi 19 mars 2022**

Les informations complémentaires seront diffusées dans le bulletin de février.

À l'État civil 2022

Décès :

Madame BECQUET Mauricette, veuve CLÉRÉ, décédée le 20 janvier 2022 à Saint-Valéry-sur-Somme, à l'âge de 82 ans.

A sa famille, nous présentons nos sincères condoléances.

=====

Remerciements

Madame Nadine DURAND tient à remercier toutes les personnes présentes, toutes celles qui ont manifesté leur témoignage d'amitié et d'affection à l'occasion du décès de son mari Jean-Jacques.

À l'État civil 2021

Naissances :

MAGNIER Jeanne	le 21 janvier 2021	à Dieppe
DUPAYS Tylia	le 09 août 2021	à Rang-du-Fliers
DANNE Gabin	le 06 septembre 2021	à Dieppe
COWAN Roxane	le 11 octobre 2021	à Abbeville
BECQUET Lou	le 03 novembre 2021	à Dieppe

Mariages :

MULLER Eric et TIRE Julie	le 24 avril 2021	à Woignarue
BENNABET Gérard et BLOC Céline	le 10 juillet 2021	à Woignarue
LAVILLE Mathieu et FILLION Marie	le 18 septembre 2021	à Woignarue
BLONDIN Eric et DELOISON Patricia	le 27 décembre 2021	à Woignarue

Décès :

LEJEUNE Michel (68 ans)	le 7 janvier 2021	à Abbeville
THROUDE Christina ép. Lepreux (48 ans)	le 5 juin 2021	à Woignarue
BOURREAU Annick VveCharpentier (79 ans)	le 3 août 2021	à Abbeville
DUVAL Michel (77 ans)	le 15 août 2021	à Woignarue
BOUTARD Ginette Veuve Capron (85 ans)	le	à
BOSTYN Jean-Claude (77ans)	le 12 septembre 2021	à Amiens
DEMONCHY Lydie Veuve Rohée (94 ans)	le 6 octobre 2021	à Abbeville
DURAND Jean-Jacques (74 ans)	le 21 décembre 2021	à Abbeville

Le secrétariat de mairie est à votre disposition :

. Lundi – Mardi – Jeudi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
. Vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00

Téléphone : 03 22 30 74 53

Mail secrétariat : mairiewoignarue@orange.fr

Pour suivre en parallèle l'activité communale :

Sur le site internet : <https://brenetlolo.wixsite.com/mairie-woignarue>

Sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/mairiewoignarue/>